



DIRECTION
PR EMMANUEL SAMAIN

Service scolarité
Dossier suivi par Catherine SABOT
Téléphone : 03.63.08.25.06
Télécopie : 03.63.08.22.77
catherine.sabot@univ-fcomte.fr

**POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE
FRANCHE - COMTE**

Pièces à fournir :

1. Etat civil :

- ✿ Pour les étudiants nés en France, photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport ou du livret de famille.
- ✿ Pour les étudiants étrangers copie des pages du passeport en cours de validité, comportant l'identité de l'intéressé.

2. Situation militaire pour les français :

- ✿ Pour les moins de 18 ans, une attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile.
- ✿ Jusqu'à 25 ans, certificat de participation à l'Appel de Préparation à la Défense (APD)

3. Titres et diplômes :

- ✿ Baccalauréat français ou Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) : fournir une photocopie.
- ✿ Relevé des notes du baccalauréat.
- ✿ Photocopie du dernier diplôme obtenu après le baccalauréat et du relevé de notes correspondant.
- ✿ Pour les candidats étrangers ayant effectué la procédure d'admission préalable, copie du diplôme de fin d'études secondaires, et s'il y a lieu, de l'attestation ouvrant droit aux études envisagées avec la traduction par un service officiel français. Les originaux des pièces devront être présentés au service de la scolarité.



4. Affiliation sécurité sociale et assurance :

- ✿ Photocopie de l'attestation vitale du parent ou du conjoint ouvrant droit ou attestation de qualité d'ayants droit.
- ✿ Justificatif en cas de non affiliation au régime de la Sécurité Sociale.
- ✿ Justificatif en cas de prolongation au régime étudiant de la Sécurité Sociale.

5. Cas particuliers :

- ✿ Pour les étudiants venant d'une autre université 2015-2016, attestation de transfert de dossier.
- ✿ Pour les étudiants salariés, photocopie du contrat de travail ou attestation d'emploi couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017 et en précisant le nombre d'heures travaillées, ainsi que votre attestation de Sécurité Sociale.
- ✿ Pour les étudiants boursiers de la Région Franche Comté, copie de l'avis conditionnel de bourse.
- ✿ Pour les étudiants étrangers, boursiers du gouvernement français : pièces justificatives.
- ✿ Pour les athlètes de haut niveau : attestation de votre fédération sportive.
- ✿ Pour les mineurs : autorisation parentale.
- ✿ Pour les doctorants, autorisation d'inscription délivrée par l'Ecole Doctorale et charte des thèses.

6. Autres pièces :

- ✿ 2 photographies d'identité récente, petit format (20x27mm) avec nom, prénom et filière choisie au dos. **1 enveloppe timbrée à 20gr avec votre adresse.**
- ✿ **Frais d'inscription à envoyer à l'IFSI de votre affectation.**

✿ **La nouvelle carte étudiante multiservice PASS'UBFC 2016-2017**

Dès la rentrée 2016, découvrez votre nouvelle carte d'étudiant multiservice : **le PASS'UBFC.**

Cette carte « tout en un » vous offre l'accès à plusieurs services dans et entre établissements de l'enseignement supérieur en Franche-Comté et en Bourgogne : carte d'identification pour la scolarité et les examens, pour l'emprunt d'ouvrages dans les bibliothèques universitaires, la restauration au CROUS, le paiement de certains services (photocopie, laveries, distributeurs automatiques), l'accès à des espaces réservés (laboratoires, salles informatiques ou équipées, résidences...)

Cette carte est valable pour toute la durée de vos études.

Procédure :

- **Activez votre compte personnel messagerie de l'UFC :**

Connectez-vous à l'adresse : <https://ent.univ-fcomte.fr>, rubrique « mon compte », puis « étudiant » puis « activer mon compte »

- **Activez votre carte d'étudiant multiservice PASS'UBFC :**

Une fois votre compte messagerie UFC activé, connectez-vous à l'adresse : **www.izly.fr**

Créez votre compte Izly. Créditez votre carte multiservice, depuis un compte bancaire, par application mobile ou sur le **www.izly.fr**

**CONSIGNES A RESPECTER IMPERATIVEMENT**
Pour le bon traitement de votre dossier

1. Précisez l'IFSI choisi dans la case « Diplôme principal préparé », page 1 du dossier vert A3.
2. Pour les néo-bacheliers, le numéro INE est indispensable pour votre inscription. Vérifiez que vous avez correctement renseigné celui-ci, sans quoi votre dossier ne pourra pas être traité. Cela ne concerne pas les étudiants diplômés avant 1995, les étudiants issus de la filière agricole, les étudiants ayant un diplôme étranger.
3. Les dossiers de bourses sont à retirer **auprès du Conseil Régional de Franche Comté**. Les étudiants en Soins Infirmiers ne bénéficient pas des Bourses sur Critères Sociaux du CROUS.
4. Les étudiants qui suivent la formation en soins infirmiers dans le cadre de la formation continue dépendent également de la Région Franche Comté et doivent donc s'adresser **au service de la formation continue de la Région**.

DOSSIER A RETOURNER PAR COURRIER AVANT LE 22 AOUT 2016
(Cachet de la Poste faisant foi)

A Mme CATHERINE SABOT
UFR SMP
SECRETARIAT DES IFSI
19 RUE AMBROISE PARE
25030 BESANCON Cedex

Ou à déposer sur place jusqu'au 26 septembre 2016 (pour les candidats qui seraient appelés sur liste complémentaire) ou par préférence en présentiel

Salle E 14, 1^{er} étage, Bâtiment Epicure.